

## **PREAVIS N° 110 du 27 mai 2010.**

---

### **Demande de crédit pour la rénovation des transmissions et de la gestion de l'approvisionnement en eau potable du village de Premier.**

Monsieur le Président, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les Conseillers,

L'état actuel des diverses lignes et système de communication entre les stations de pompes et réservoirs est tel que l'approvisionnement en eau potable n'est plus assuré, vu l'âge de nos équipements. Le PC et les modems ont plus de dix ans ce qui est déjà un exploit dans ce genre d'équipement électronique. De plus, ils sont mis à rudes épreuves car en fonction 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

La situation actuelle est la suivante :

- Des câbles multi-conducteurs avec une isolation des années 1950, défectueuse, quasi en court-circuit et une même liaison fils entre les Mouilles et le Sapelet, mise hors service il y a déjà de nombreuses années.
- Une solution de dépannage, non sécurisée, sans quittance, qui fait un grand détour en passant par le local du Tirage au village de Premier, en passant par le PC des Clées pour remonter à la station de pompage du Sapelet (AISM) sur la commune de Bretonnières pour notre appoint en eau. (AISM, Association intercommunale de la Source Mercier).
- Une transmission SWISSCOM par modems de générations différentes, suite à la remise à niveau en 2009 des installations de AISM aux Clées, non compatible à 100%.

Pour résultat en 2009, les pompes du Sapelet (AISM) ont pompé à plusieurs reprises et ne se sont pas toujours arrêtées, ceci sans que l'installation automatique ne le constate et sans que personne n'ait été alarmé !

La Municipalité, dans le souci d'approvisionner au mieux le village et de ne gaspiller ni l'eau ni l'énergie, a cherché des solutions et vous soumet ce préavis qui porte sur une transmission par radio-modems entre les 3 sites : Le Tirage, Les Mouilles et le Sapelet. Toutes ces installations principales seraient sous contrôle avec cette solution. Diverses extensions pourraient y être greffées ultérieurement comme les mesures en continu des débits des captages, l'eau achetée à l'AISM, les installations des Auges et des alpages. Le remplacement du PC est prévu pour la gestion des divers automates industriels et le suivi historique de notre approvisionnement en eau exigé par les directives SSIGE et les instances cantonales.

#### **MONTANT DU PREAVIS**

Le montant des travaux à la charge de la commune serait de 70'000.- CHF

### **FINANCEMENT**

Il serait assuré en partie par le fonds de réserve et le solde par un crédit complémentaire.

### **AMORTISSEMENT**

Ces installations seraient à amortir en 7 ans, soit 10'000.- CHF par année

### **CHARGES**

Les intérêts annuels max. (4%) seraient de 2'800.- CHF.

L'amortissement annuel serait de 10'000.- CHF.

CHARGES ANNUELLES max. 12'800.- CHF.

### **CONCLUSIONS**

Ce préavis a été porté à l'ordre du jour de la séance du Conseil général du 27 mai 2010.

Ce préavis a été soumis à la commission des eaux et à la commission de gestion.

Fondé sur ce qui précède, la Municipalité, vous prie Mesdemoiselles, Mesdames et Messieurs les conseillers de bien vouloir l'autoriser à :

- entreprendre les travaux de rénovation des transmissions et gestion des eaux.
- contracter un emprunt de 70'000.- CHF. aux meilleures conditions du jour dans un établissement bancaire de la place.
- budgéter un amortissement annuel de 10'000.- CHF. dès 2011
- budgéter un coût financier annuel de 2'800.- CHF.

**La Municipalité**